

UNION CHRETIENNE DE JEUNES GENS DE SCHILTIGHEIM

CENTRE DE VACANCES
LA PETITE LIEPVRE N° 1A - ECHERY
68160 SAINTE MARIE AUX MINES
☎ 03.89.58.76.85 (non valable pour réservation)

Renseignements et réservations par e-mail: ucjg.schiltigheim@free.fr

Le Centre de Vacances de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Schiltigheim, créé en 1958, est le fruit du travail bénévole de plusieurs générations d'Unionistes, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour servir le prochain.

Il est géré actuellement par une petite équipe, toujours bénévole et basée à Schiltigheim, et a pour but d'accueillir des groupes dans un cadre agréable et de respect mutuel. La location se fait en autogestion, c'est à dire que les groupes qui louent le Centre de Vacances se retrouvent seuls et devront assumer la bonne tenue des lieux selon les consignes qui leurs seront données.

TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION

- 12,00 € par personne et par nuit avec un minimum de 35 personnes
- 0,62 € de taxe de séjour par personne adulte et par nuit
- 6,00 € par personne par jour n'y passant pas la nuit.
- 1,45 € le m3 de gaz (chauffage et cuisine).
- 0,30 € le Kwh d'électricité

Les tarifs EDF et GDF peuvent être modifiés suivant l'évolution des marchés.

La location s'entend **Bâtiment principal seul**. L'utilisation de l'annexe (RDC aile gauche du Bâtiment) en complément du bâtiment principal est possible sur demande expresse et entraîne un supplément de 50 Euros par nuit d'occupation, payable avec les arrhes non restituées en cas de désistement.

Sont exigés dès l'inscription :

- des arrhes de 150 € (non restitués en cas de désistement, 200 € si une option bâtiment annexe **(RDC aile gauche du bâtiment)**)
- un chèque de caution de 610,00 € (restitué après le paiement final)
- une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile du locataire pour tous dommages au bailleur, et en général à tous tiers participants ou non à la location.

L'accord de notre part par courriel n'a qu'une valeur d'option pour 15 jours

**LA RESERVATION NE SERA FERME ET DEFINIVE
QU'APRES RECEPTION DES CHEQUES.**

Le chèque de caution ne sera restitué qu'après :

- paiement du solde du montant total de la location (charges comprises)
- vérification de l'état des lieux après le départ (propreté, dégâts éventuels)

PREVOIR :

- une parure de draps + couverture ou un sac de couchage - une taie d'oreiller
- des torchons de cuisine - des produits vaisselle et d'entretien - des sacs poubelles 100 l
- du papier hygiénique - une trousse de secours - allumettes

REGLES DE VIE

Le Centre est en gestion libre, les locataires sont donc entièrement responsables de leur séjour. Les frais occasionnés par des dégradations matérielles (casse de mobilier ou de vaisselle, etc.) vous incombent.

- ❑ **L'accès à la Maison ne vous sera accordé que si vous nous avez envoyé une semaine avant la venue par e-mail, la liste (NOMS, PRENOMS) de tous les participants à la Location**, exigée par la Législation.
- ❑ La clé d'accès se trouve dans un coffre à combinaison dans l'abri du compteur à gaz situé à droite du bâtiment.
- ❑ Le code et l'heure d'accès vous seront communiqués le jour avant votre arrivée, le coffre est en télésurveillance, les codes sont changés à distance.
- ❑ Les nuisances sonores sont à éviter ; le voisinage vous en sera reconnaissant.

A VOTRE ARRIVEE

Consulter au bureau le registre des consignes à appliquer.

Inscrivez-vous dans le livre des locations en précisant :

- la date et heure d'arrivée
- le nom du Groupe
- le nombre de participants
- le relevé des compteurs de gaz, d'électricité et de téléphone

Les commandes de CHAUFFAGE et d'ELECTRICITE se trouvent dans le local à balais sous l'escalier. Le compteur de GAZ est situé à l'extérieur du bâtiment dans une niche placée à droite du bâtiment.

La mise en route du surpresseur d'eau, si besoin, se fait dans le local au fond à droite dans la cuisine.

PENDANT VOTRE SEJOUR

Conformez-vous aux recommandations d'utilisation des divers appareils mis à votre disposition dans la cuisine. **Soyez vigilants avec le GAZ** : utilisez la ventilation, surveillez les friteuses lorsqu'elles sont en service.

Respectez le tri sélectif des ordures ; consultez les affiches placées au-dessus des poubelles de la cuisine.

Veuillez rappeler à votre Groupe qu'il est interdit de fumer dans toute la maison, les détecteurs incendie vous le rappelleront. Ils sont sensibles même aux bougies des gâteaux d'anniversaire.

En période de chauffe, veillez à économiser l'énergie. Par exemple, baisse du chauffage pendant la nuit, attention aux radiateurs allumés et fenêtres ouvertes, etc....

A VOTRE DEPART

Vérifiez impérativement que tous les robinets des radiateurs soient en position comme décrit dans les consignes « tour de départ »

Arrêtez le chauffage (voir livre des consignes). Tout oubli entraînera la facturation de l'énergie consommée.

Le nettoyage complet de tous les locaux utilisés pendant le séjour est à votre charge.

Vous trouverez les ustensiles nécessaires dans le local situé sous l'escalier. L'état de propreté des lieux est vérifié après le départ des groupes. S'il ne donne pas satisfaction, l'UCJG fera procéder au nettoyage par une entreprise spécialisée.

Les frais de nettoyage seront à votre charge et seront déduits de votre caution. Il en est de même pour tout matériel manquant ou détérioré.

- Fermez les fenêtres et les volets, sans oublier ceux qui donnent sur l'arrière de la maison côté forêt. Complétez le registre en y inscrivant vos consommations de gaz, d'électricité et de téléphone.
- Sortez les poubelles à l'extérieur du grand portail, à côté de la bouche à incendie.

Triez scrupuleusement le bac jaune. Si refus de ramassage pour erreur de tri, **taxe de 120 €** pour collecte spécifique !!

BULLETIN DE RESERVATION

à envoyer à : **UCJG SCHILTIGHEIM - LOCATIONS**
24 Rue Principale 67300 SCHILTIGHEIM

Pour location du **CENTRE DE VACANCES – UCJG**
LA PETITE LIEPVRE n° 1A - ECHERY
68160 SAINTE MARIE AUX MINES
e-mail: ucjg.schiltigheim@free.fr

Je soussigné (e) : _____

Date de naissance : _____ Tél : _____ Adresse Mail _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Responsable de l'Association : _____

Adresse : _____ Adresse Mail _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nature du groupe : _____

Contrat d'assurance de responsabilité civile : _____

<p align="center">Réserve le Centre de Vacances d'ECHERY pour _____ personnes</p> <p>du _____ au _____</p> <p>Heure d'arrivée _____ Heure de départ _____</p>
--

- Bâtiment principal seul
- Annexe RdC aile gauche du bâtiment en supplément

Je joins un chèque de caution de 610 € et des arrhes de 150 € (200 € si option Annexe) par chèque postal ou bancaire à l'ordre de UCJG Schiltigheim, ainsi que le certificat d'assurance Responsabilité Civile vis à vis du Centre de Vacances.

Je joins également, dûment paraphé, un exemplaire des consignes d'instructions de Sécurité Incendie.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de location et des Règles de vie et m'engage à les respecter.

A _____ le _____

Signature

La réservation ne deviendra effective qu'après retour de ce bulletin approuvé et signé

Signature et cachet de l'Association UCJG SCHILTIGHEIM attestant la validité de la réservation.

A _____ le _____

Signature

Centre de Vacances UCJG SCHILTIGHEIM

1a La Petite Lièpvre 68160 ECHERY

REGLES DE VIE - Instructions de sécurité incendie

NOUVELLES MESURES DE SECURITE

Le code d'accès à la maison ne vous sera communiqué qu'après réception de la liste nominative et exhaustive de tous les participants. (à nous envoyer par mail en début de semaine précédent votre venue) et que nous devons être en mesure de produire à toute réquisition.

En cas d'incendie nécessitant l'évacuation, cette liste doit permettre aux pompiers de vérifier avec certitude que tous les occupants sont hors de danger.

Une copie de cette liste, mise à jour le cas échéant, **doit être placée dans le casier sous la Centrale Incendie dans le burea**

Bâtiment Principal

A l'arrivée au centre il est impératif de situer les différents éléments de sécurité mis en place.

Lire les instructions du système de détection incendie installé dans le bureau au RDC.

S'assure de la compréhension, de l'interprétation et de la manipulation de la Centrale Incendie (SSI)

Faire signer par le responsable présent la prise en compte du système de détection incendie.

Faire repérer les lieux et la présence des extincteurs et vérifier la présence du scellé de non percussion sur les appareils à la personne formée à la manutention des extincteurs.

Localiser les chemins d'évacuation normaux ainsi que les 3 sorties de secours existantes (une dans la salle de jeux, une par étage dans les chambres à 3 lits) et les communiquer aux occupants. Pour les dortoirs, l'évacuation se fait prioritairement, sauf impossibilité, par l'arrière du bâtiment. Définir et communiquer un point de rassemblement.

Ouvrir les portes métalliques derrière les sorties de secours aux 1ère et 2eme étage et s'assurer qu'elles restent ouverte la nuit.

Désigner, par étage, un chef de file d'évacuation sachant manœuvrer toutes les issues ainsi qu'un serre-file.

Pour les séjours supérieurs à une nuit : procéder à un exercice d'évacuation la 1ère ou la 2eme nuit.

Quel que soit le nombre de participants, impérativement occuper la petite chambre à 3 lits du 1^e étage. Un boîtier de report du système de détection incendie y étant installé. Informer tous les occupants de cette pièce des consignes spécifiques et définir qui et où prévenir.

En cas de présence dans le groupe de personnes déficientes visuelles ou auditives, une personne sera désignée comme serre-file d'évacuation particulier.

Inscrire dans le registre « suivi SSI » tout événement impliquant le système d'alarme

Monsieur (ou Madame)

Reconnait avoir pris connaissance de ces consignes et m'engage à les appliquer

Fait-le..... à

Signature :

Union Chrétienne de Jeunes Gens de Schiltigheim

CMDP Schiltigheim 01010 28521345 Association reconnue d'Utilité Publique –

Agréée par la Direction de la Jeunesse et des Sports - Membre de l'Alliance Universelle des Y.M.C.A.